

- Une journée sportive CMJ-CMA en fête, avec la venue de 8 CMA-CMJ voisins.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Aujourd'hui, les jeunes partagent leur vie entre l'école, les copains, la famille et les loisirs. Mais les jeunes cantiliens ont choisi de donner un peu plus.

Déjà sortis de l'enfance, pas encore adolescents, ils ont choisi de garder les pieds sur terre et de faire tout de suite un pas dans le monde des adultes puisqu'une porte s'est ouverte :

Le Conseil Municipal des Jeunes.

Véritable lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des jeunes, le Conseil Municipal des Jeunes créé en octobre 1995, ne cesse de confirmer son implication et son rôle dans la vie de notre commune.

Isabelle WOJTOWIEZ, Maire de Chantilly

- Distribution de Colis de Noël aux aînés



- Maison de retraite

Temps de partage et d'échanges entre les membres du Conseil Municipal des Jeunes et des aînés autour de jeux de société, de promenades.



- Action environnement



Qui peut être membre ?

Tout jeune cantilien, élève des classes de 6ème, 5ème, 4ème et de la 3^{ème}, ayant le désir de bâtir des projets pour la jeune population cantilienne. Pour l'année 2018/2019, 52 jeunes sont inscrits au CMJ.

Objectifs :

- ✓ Sensibiliser les jeunes à une démarche et à une implication citoyenne au sein de la ville,
- ✓ Monter des projets et les réaliser,
- ✓ Appréhender la complexité du fonctionnement d'une municipalité ainsi que ses réalités humaines et techniques.

Fonctionnement :

Le CMJ se réunit une fois par mois. Les réunions ont lieu le samedi matin à la mairie. Après l'appel des présents, et un récapitulatif de l'ordre du jour, les membres travaillent en commission.

Chaque commission est encadrée par un animateur chargé d'aider les jeunes à monter leurs projets.

Création de 3 commissions :

- ✓ **Solidarité/Personnes Agées,**
- ✓ **Sport-Loisirs / Qualité de vie**
- ✓ **Environnement / Fête et Animation.**

Le CMJ se réunit également en assemblée plénière afin de faire état de l'avancement des projets.

Budget

Une enveloppe financière est spécialement affectée au Conseil Municipal des Jeunes, qu'il gère sous couvert du responsable du Service Jeunesse et Sports et des élus. Ce budget s'élève à environ 7000 euros par an.

Quelques Réalisations :

- Distribution de colis de Noël aux personnes âgées.
- Après-midi auprès des personnes âgées dans les Maisons de retraites cantiliennes
- Environnement : Création d'un Jardin Partagé
- Collecte des Bleuets de France
- Journée du CMJ -CMA
- Inauguration du stade de quartier du Bois Saint-Denis: organisation d'un tournoi de foot

Sorties et actions:

• Participations aux commémorations

Renforcement des valeurs civiques et du devoir de mémoire via les cérémonies



commémoratives telles que :
Ravivage de la flamme qui veille sur la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, Commémoration de l'armistice du 11 novembre et du 8 mai 1945.



• Voyage CMJ-CMA

Un séjour dans le Nord, à Saint-Omer, portant sur le thème de « Histoire et devoir de mémoire », est organisé pour les membres du Conseil Municipal des Jeunes et des Adolescents

34 jeunes sont partis sur 2 jours. Ils ont pu visiter le centre historique et scientifique la Coupole, le blockhaus d'Eperlecques et faire la rando-rail



• Visite du Sénat